

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 513

présenté par

M. Pradié

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le passe vaccinal est une étape nouvelle qui vient rompre avec les engagements pris par le Gouvernement devant les Français. Fonder une politique de santé publique sur la seule vaccination, son obligation déguisée et le reniement de la parole publique est une facilité de court terme, contre productive sur un long terme. Le vaccination massive est à promouvoir. Le passe vaccinal n'a rien à voir avec cette stratégie sanitaire.